



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Ré

Mo
b

19017217

Déposé / Reçu le

22 JAN. 2019

Greffes
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 479.082.505

Dénomination(en entier) : **European Lime Association**(en abrégé) : **EuLA**

Forme juridique : AISBL

Siège : rue des Deux Eglises 26/2 , B-1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Démission, Nomination d'administrateurs,

Conseil d'administration du 13 décembre 2018

REPLACEMENT D'ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission, avec effet immédiat, de l'administrateur suivant:
Monsieur Janusz Miluch, né à Krajenka (Pologne) le 23 décembre 1969 et domicilié à 86-005 Biale Błota
(Pologne), Poziomkowa 3

En accord avec l'Article 7 des statuts, le Conseil d'Administration nomme temporairement, avec effet immédiat, les administrateurs suivant pour terminer le mandat des administrateurs susmentionnés qui sont remplacés:

- Monsieur Dominik Piskorski, né à Koprzywnica (Pologne) le 12 janvier 1973 et domicilié à 39-432 Sokolniki, (Pologne), ul. Zastawie 90.

Leur mandat prendra donc fin le trente juin deux mille dix-neuf.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature